

# Une histoire de Brigands

Autor(en): **Reitzel, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-14635>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux Ormonts dans l'exemplaire de 1794, nous lisons ceci : « Les habitants des Ormonts sont comme ceux de la Tartarie. Vous cherchez vainement le point de rapprochement, le voici : ils changent de demeure plusieurs fois dans l'année, ils transportent laborieusement d'un endroit à l'autre tout l'attirail du ménage, avec le gros et menu bétail. » Néanmoins cette publication constitue une source précieuse de renseignements touchant à la vie de notre peuple il y a un siècle, avec ses préjugés, ses superstitions, ses ignorances sans doute, mais également avec son bon sens pratique, son humeur rieuse et gaie, son désir de s'instruire qui commence à s'éveiller.

C'est à ce titre qu'il nous a paru intéressant de consulter ces vieux *Messagers boiteux* qui étaient la seule source d'informations à la disposition du paysan vaudois dans un temps où le journalisme était encore inconnu.

E. BUTTICAZ.

---

## UNE HISTOIRE DE BRIGANDS

---

On lit dans la *Gazette de Lausanne*, du 4 février 1812 :

Berne, 24 janvier.

« Un certain nombre d'écoliers de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe de notre collège, âgés de 12 à 14 ans, qui avaient lu dans leurs heures de récréation des histoires romanesques de brigands, s'étaient réunis, avaient nommé un capitaine et des officiers, et s'étaient donné des noms de brigands. Ils tenaient des assemblées secrètes, dans lesquelles ils fumaient, faisaient des orgies et s'engageaient par serment à voler et à garder le secret sur toutes leurs opérations. Pendant la dernière foire de la St-Martin, ils ont fait leur nouveau métier avec tant d'étourderie et de vivacité, qu'on n'a pas tardé à les dépister.

Le tribunal de l'Académie auquel on a porté des plaintes, a fait faire les recherches nécessaires, et, après quelques interrogatoires, a découvert toutes les menées de ces jeunes bandits. »

Au cours de recherches historiques récentes, j'ai trouvé dans les rapports diplomatiques de M. d'Obry, ministre de Bavière à Berne, une relation plus détaillée des hauts faits de ces gamins <sup>1</sup>. Le brigand, redresseur de torts et adversaire de la tyrannie, idéalisé par Schiller dans *Karl Moor* et popularisé par le *Rinaldo Rinaldini* de Vulpius, était alors à la mode, et les exploits, relativement récents encore, de Mandrin, de Cartouche, de Schinderhannes surtout (exécuté en 1803, à Mayence) devaient hanter ces jeunes imaginations.

Un fait sur lequel je me permettrai d'attirer l'attention du lecteur, c'est la différence de date entre la dépêche d'Obry (18 décembre 1811) et l'article de la *Gazette* (24 janvier 1812). Cela confirmerait l'opinion d'Obry que l'on a cherché à étouffer cette affaire.

« Un événement qui ne trouverait point sa place dans une correspondance politique, peut néanmoins mériter d'y être associé, lorsqu'il renferme des traits saillants. Celui que je vais citer tient à la fois au dérèglement de l'imagination et à la soif de l'or qui semblent plus particulièrement caractériser certaines époques de nos temps.

» Sous ce rapport, je ferai part à Votre Majesté de l'association singulière qu'on vient de découvrir dans le sein de l'Académie de Berne.

» Une compagnie de Voleurs, au nombre de près de trente s'étoit organisée dans ce Gymnase parmi les jeunes adolescents de 10 à 15 ans sous un Capitaine qui étoit le Chef et le Directeur suprême.

<sup>1</sup> K. bayer. geheim- und Staatsarchiv. M. A. III. Schweiz. Bd. 6. Mission en Suisse. Olry. Supplément à la dépêche du 18 décembre 1811.

» Depuis six mois, ils consacroient leurs heures de récréation et de sortie à des initiations, et à l'apprentissage de ce métier, qui sans doute leur avoit paru annobli par d'illustres exemples qu'ils avoient lus et compilés. Ils l'exercèrent d'abord dans le sein de leurs familles. et déroboient à Père et Mère l'argent qu'ils parvenaient à soustraire, ou bien ce qu'ils trouvoient de plus propre à être converti en espèces. — Un Caissier recevoit le butin, et d'après les loix organiques de cette jeune horde, les fonds provenant de leurs premières rapines devoient leur servir incessamment à s'étendre sur un plus grand Théâtre.

» Dans leurs promenades académiques ils se répandoient dans les bois, et là, sous le Commandement de leur Capitaine, ils faisoient les Evolutions nécessaires pour surprendre les voyageurs ; les uns représentoient ceux-ci, les autres faisoient les voleurs assaillants.

» Déjà le Capitaine enhardi par l'adresse et les progrès de ses compagnons d'armes dans ces petites guerres de Brigands, disoit, que le Cercle de Berne commençoit à devenir trop étroit pour leur génie, et sans doute que la foire qui vient de s'écouler, leur ayant paru une occasion plus favorable pour se déployer et signaler leur apprentissage, ils se répandoient dans les boutiques, où les uns emportoient des marchandises, pendant que les autres amusoient les marchands. Plusieurs furent dénoncés à la Police, quelques-uns furent pris en flagrant délit : cela réveilla l'attention des instituteurs et des parents qui se virent obligés de payer et de chercher à étouffer par là les poursuites — enfin une information dans l'intérieur du Gymnase constata la formation de cette Bande.

» Le Capitaine, nommé Iseli, s'évada, après avoir préalablement volé par effraction une montre et 10 Louis en argent à son Père : il a été condamné avec 4 autres <sup>1</sup> à être banni

<sup>1</sup> « ...fils de bourgeois étrangers... » (*Gazette de Lausanne*).

de la Ville. Cinq ont été chassés honteusement du Gymnase, et les autres ont reçu des fustigations solennelles dans l'Académie.

» Des jeunes gens de familles patriciennes et bourgeoises formoient cette monstrueuse association, qui, dévoilant dans un âge aussi tendre tant de germes de corruption, est peut-être sans exemple. »

Aug. REITZEL.

---

## LA SEIGNEURIE DE GIVRINS

(Suite et fin.)

---

Après le décès de la dite princesse de Nassau, Maria Belgia née princesse de Portugal sa fille, lui succéda, qui épousa noble et généreux Jean Théodore de Croll collonel et quartier mestre général pour Son Excellence le Duc de Parme. De ce mariage naquirent un fils et cinq filles savoir noble et généreux Berne Théodore de Croll qui avait épousé noble Susanne Polier, fille de noble Jean Polier bourg-maître de Lausanne; Emilia Catherine de Croll mariée à Egrrege Claude Damon de Nyon; Anne Rosine de Croll mariée au sieur Jean Des Vignes chatelain de Genollier par contrat de mariage du 2 avril 1653; Marie Sabine de Croll mariée avec sieur Bernard Benedict desChamps de Nyon, conseigneur de St Georges par contrat du 18 août 1656; Hélène Béatrix morte en bas âge et Susanne Sidonie de Croll mariée en I<sup>re</sup> noce avec noble Jean François Badel du dit Nyon chatelain de Bassins par contrat du 6 sept 1656 et en II<sup>me</sup> noces avec le sieur Vincent Ardin seig. de Clavelière. Le dit noble et généreux Berne Théodore de Croll se trouvant surchargé de dettes LL. EE. ordonnèrent une liquidation de ses biens par laquelle la Baronnie de Prangins et ses dépendances y compris les conseigneurages de Coinsins et Genollier furent expédiées et échues le 4 avril 1657 à très n. et p. seig. messire Frederich, burgrave de Dohna comte d'Empire, baron d'Estokenfelt et de Coppet, gouverneur capitaine et lieutenant général pour Son Altesse le Prince d'Orange général major des troupes Allemandes et Ecosaises étant au service de Leurs Hautes Puissances les Etats généraux pour le prix de trente